



Offre d'emploi

EMPLOI SAISONNIER

2 Médiateurs risque incendie – Eté 2024

CDD 2 mois, à temps complet

Contexte

Après près de 10 ans de procédure, le décret de classement du Parc Corbières-Fenouillèdes est sorti en septembre 2021, classant ainsi le territoire pendant 15 ans en Parc Naturel Régional, le 58ème au niveau national et le 8ème d'Occitanie.

Le syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (dont les membres sont la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée et les Départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales, les EPCI et communes) porte la mise en œuvre de la Charte, contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a été très touché par les incendies et connaît un épisode de sécheresse particulièrement durable.

La quasi-totalité des départs de feu étant liés à des causes humaines, la sensibilisation du public est un facteur clé de leur réduction.

Au sein de l'équipe du Parc, les 2 médiateurs assureront durant l'été 2024, une sensibilisation auprès des habitants et des touristes sur le risque incendie.

Missions

Placé(e)s sous l'autorité de la Directrice et en son absence, du Directeur adjoint, les missions des médiateurs seront les suivantes :

➤ Mission de sensibilisation et d'information du public :

- Expliquer aux usagers de l'espace naturel, les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers l'été sur le territoire du Parc (niveaux d'alertes, créneaux horaires, zones dérogoatoires), afin d'éviter leur pénétration dans les espaces sensibles et garantir ainsi leur sécurité ;

- Relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu ;

- Participer activement à la sensibilisation sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel

Ce poste de terrain et en contact avec les citoyens permet une médiation au plus proche des utilisateurs du territoire.

➤ Description du poste :

- Aller à la rencontre du public et expliquer de manière pédagogique les risques liés à l'incendie et la réglementation en vigueur ;

- Informer les visiteurs sur la réglementation de l'accès du public aux massifs forestiers ;

- Veiller aux bons comportements des utilisateurs des espaces naturels (protection de la biodiversité, protection contre la chaleur, interdiction des cigarettes, prévention des feux illégaux, description des places à feux autorisées, récupération des poubelles...) ;



Offre d'emploi Médiateur risque incendie

Mai 2024

- Réorienter le public vers des sites sans risque ou des zones d'accueil du public en forêt ;
- Relayer l'information de départs de feu éventuels (fumée suspecte) ;
- Distribuer des brochures et dépliants sur la prévention des forêts et les imprudences à ne pas commettre
- Recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation des massifs.

Les 2 médiateurs travailleront en binôme et circuleront ensemble sur le territoire pour la mise en œuvre des missions.

Un plan de circulation et planning des lieux d'affectation seront déterminés en début de contrat. Ils pourront être amenés à évoluer en fonction des retours d'expérience.

La zone d'affectation concernera majoritairement la zone du Parc naturel régional côté Pyrénées-Orientales.

Les 2 médiateurs suivront une formation (3-4 jours) sur la réglementation et les bonnes pratiques ainsi que sur la sensibilisation et le relationnel avec le public. Cette formation sera obligatoire et devrait avoir lieu le 2, 3 et 4 juillet 2024.

Cette mission étant une expérimentation sur le territoire Occitanie en partenariat avec les territoires du Pays Pyrénées Méditerranées et le Parc naturel régional des Pyrénées-Catalanes, un travail de retour d'expérience et d'échange sera demandé.

Le port d'une tenue vestimentaire spécifique sera demandé (fournie par la structure).

Une restitution, bilan écrit, sera demandée à la fin de la mission.

Profil recherché

Agé de 18 ans minimum

- Savoir-être
 - Autonomie, organisation rigueur ;
 - Adaptabilité, réactivité et respect des consignes
 - Travail en équipe
 - Sens de la communication, de l'écoute, de l'observation
- Connaissances et compétences
 - Attrait pour la médiation, sens de la pédagogie, vulgarisation des propos
 - Pratique d'une langue étrangère serait un plus (espagnol et/ou anglais)
 - Sensibilisation à l'environnement
 - Connaissance du territoire
 - PSC1 à jour souhaité
 - Bonne condition physique, présence quotidienne sur le terrain, aptitude pour la marche et la randonnée

Conditions

- Type d'emploi : CDD d'un 2 mois, temps plein 35h par semaine -
- Prise de poste souhaitée : 1^{er} juillet 2024



➤ Rémunération : statutaire selon la grille des adjoints techniques territoriaux, échelon 1

➤ Lieu : Le poste est administrativement basé au siège du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes 2 rue de la cave coopérative, 11350 TUCHAN. Cette mission de terrain s'effectuera sur une zone d'affectation majoritairement sur la zone du Parc naturel régional côté Pyrénées-Orientales.

Les sites d'affectation (de terrain) seront déterminés en début de contrat et pourront être modifiés au fur et à mesure de la mission.

➤ Permis B obligatoire – Un véhicule de service sera mis à disposition. Véhicule personnel souhaité

➤ Possibilité de travail le matin tôt, le soir ou le week-end- adaptabilité des horaires

➤ Moyens alloués : téléphone portable, véhicules de service, vêtements spécifiques de terrain

Candidatures et Contact

Lettre de motivation et CV à l'attention du Président du syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes à envoyer à l'adresse : recrutement@corbieres-fenouilledes.fr

➤ Information et contact : c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr

➤ Date limite de réponse : 31/05/2024

➤ Entretiens prévus : début juin

